



Plus important pour la santé des non fumeurs car on ne sait pas la composition des cigarettes de contrebande

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 30 mars 2011

Voila un sujet intéressant et beaucoup par contre sur ce sujet aucun commentaire de votre part dans les journaux !!!!!

Marchés parallèles : l'urgence d'une mission parlementaire

Le 23.03.2011 à 15h52

En estimant à 20% de la consommation française les seuls achats transfrontaliers, l'OFDT ne fait que confirmer la nécessité d'une mission parlementaire, comme le demande la Confédération.

Hier, mardi 22 mars, l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) a rejoint les estimations avancées par la Confédération. Sur l'ensemble des cigarettes consommées en France, une sur cinq provient des pays limitrophes, chiffre son étude. Marginal jusqu'en 2003-2004, le phénomène a explosé ensuite en raison des hausses massives de prix, est-il expliqué. Et encore, l'étude se limite à la période 2004-2007. Or, les enquêtes menées depuis par les fabricants révèlent à quel point le phénomène, loin de diminuer, a imprégné les habitudes de consommation des Français.

Plus inquiétant, l'étude de l'OFDT ne prend en compte, dans ses calculs, que les seuls achats transfrontaliers. La méthode employée ignore la possibilité, pourtant aisée, de s'approvisionner en tabac étranger sans même se déplacer. Vente sous le manteau d'abord (qu'il s'agisse de contrefaçons ou d'importations lointaines), dans la rue, les épiceries de nuit, les réseaux mafieux, etc. Vente sur Internet ensuite, où les frais postaux se chiffrent à quelques euros pour des cigarettes jusqu'à moitié moins chères qu'en Espagne&

Au-delà des chiffres, l'étude de l'OFDT rappelle deux nécessités : celle d'une mission parlementaire pour examiner toutes les formes prises par les marchés parallèles ; et une réflexion au niveau européen pour une indispensable harmonisation des prix.

Réponse :

La fonction de buraliste n'autorise ni les approximations tendancieuses ni les accusations infondées : [les buralistes doivent choisir leur camps](#)

plus important pour la santé des non fumeurs car on ne sait pas la composition des cigarettes de contrebande : Mais quelle démagogie dans ce discours qui voudrait faire croire qu'il y a des cigarettes mauvaises pour la santé et d'autres qui ne le seraient pas ! Non elles tuent toutes : c'est un de leurs consommateurs réguliers sur deux qui en meurt.

L'[enquête à laquelle il est fait ici allusion](#) est partiellement dénaturée par l'introduction de commentaires qui créent un amalgame malsain. L'enquête ne parle, en effet, ni de produits de contrefaçon, ni de mission parlementaire et,

contrairement à ce que vous prétendez, elle précise que *sous l'effet de la réduction de l'écart de prix avec les pays voisins ces montants ont eu tendance à légèrement diminuer.*

DNF n'ignore pas les risques liés au manque d'harmonisation des droits de consommation tels qu'ils sont pratiqués dans l'Union Européenne, mais l'association agit pour réduire ces différences et son action porte ses fruits. Et lorsque les fabricants de tabac augmentent leurs prix de 6% chaque année, DNF communique pour expliquer, particulièrement aux buralistes, qu'il vaut mieux [augmenter de 10% tous les deux ans plutôt que de 12% en deux fois](#)

Alors, buralistes, choisissez votre camps et faisons front commun pour faire régresser la délinquance à votre profit et non à celui des fabricants qui n'attendent qu'une chose : voir disparaître le monopole de distribution du tabac que l'État vous a confié. Mais n'oubliez pas que vous avez, vous aussi, un rôle éminent à tenir dans l'effort de santé publique entrepris par la nation ; c'est à ce prix que l'opinion publique acceptera de vous accorder sa reconnaissance et que les aides que vous réclamez vous seront plus volontiers attribuées.